



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° 27_CC_2020_CCDS

PORTANT APPROBATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DES CREDITS DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2020

Séance du 1^{er} octobre 2020

Date de convocation : 25 septembre 2020

L'an deux mil dix vingt et le premier octobre à dix-sept heures, le Conseil Communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de délibérations de la ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur François RINGUET.

Conseillers communautaires présents :

François RINGUET, Rodolphe HORTH, Martine PAPAIX, Patrick COSSET, Gaëtan STANISLAS, Fidélia BOCAGE, Véronique JACARIA, Denis BURLOT, Eliette BEAUFORT, Françoise FREDOC, Francine GANE, Pierre MIRABEL, Michel-Ange JEREMIE, Jean-Robert CHOCHO, Enrico WILLIAM, Davy RIMANE, Loriane DECHESNE, Sylvio BOCAGE, Joanna HORTH, Célia TARQUIN, Lauric SOPHIE,

Absents excusés ayant donné procuration :

André Roland BERTHIER à François RINGUET
Frédéric LLADERES à Denis BURLOT
Jean-Raymond HORTH à Michel-Ange JEREMIE
Justine SAIBOU-MINDJOUK à Enrico WILLIAM
Valéria COELHO MACIEL à Françoise FREDOC,

Absents non excusés :

Michelle ORIZONO-HORTH, Daniel MANGAL, Annick ANDRÉ, Didier BRIOLIN, Jean-Etienne ANTOINETTE, Candida MARTINEZ, Cornélie SELLALI BOIS BLANC, Céline ZULEMARO, Vanessa BOIS BLANC-CHASE.

A été nommé Secrétaire de séance **Madame Françoise FREDOC**

Membres du Conseil Communautaire formant la majorité des membres en exercice

Le Président fait donner lecture du rapport de présentation :

«La présente décision modificative s'élève en dépenses et en recettes à 713 868,03 € dont 277 204,67€ en section de fonctionnement et 436 663,36 € en section d'investissement.

En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 277 204,67€ et se décomposent ainsi :

- Chapitre 011 : 40 164€ - acquisition de matériel de composte domestique, diverses contributions aux organismes et une réduction de 73 693,20€)
- Chapitre 012 : -28 750€ - équilibre budgétaire
- Chapitre 014 : 111 290,87€ - ajustement du FPIC au titre de l'année 2020 et du reversement de la taxe de séjour
- Chapitre 65 : 114 499€ - ajustement des enveloppes des subventions
- Chapitre 67 : 40 000€ - crédit complémentaire en secours et dons
-

Les recettes de la section s'élèvent à 277 204,67 € et se ventilent entre :

- Chapitre 73 : 70 055 € - rôle complémentaire des produits des taxes
- Chapitre 74 : 195 771€ - dotations nouvelles (18 564€ ADEME pour le financement du matériel de composte domestique et 38 000€ SCOT)
- Chapitre 75 : 10 998,48€ - remboursement factures diverses

- Chapitre 77 : 380,19€ - reversement trop perçu SGDE

En section d'investissement les dépenses ressortent à 436 663,36 € et sont constituées de :

- De l'inscription de
 - o 170 200 € sur la déchetterie de Sinnamary,
 - o 150 000 € sur la réhabilitation de la décharge de Pariacabo,
 - o 250 000 € participation aux travaux d'urgence de la route de Petit-Saut financée partiellement par virement de 225 000€ plan de territoire d'industrie
 - o 48 507, 36 € sur les logiciels,
 - o 42 956 € sur divers matériels
- Les recettes de la section s'élèvent à 436 663,63€ et comprend essentiellement l'inscription d'une subvention au titre de la DETR pour l'opération Maison des services au public

De manière synthétique la décision modificative se présente ainsi :

DECISION MODIFICATIVE N°1-2020			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	DM1	RECETTES	DM1
011-Charges à caractère général	40 164€	013-Atténuation de charges	
012-Charges de personnel	-28 750€	70-Produits des services du domaine et ventes diverses	
014-Atténuation de produits	111 290,87€	73-Impôts et Taxes	70 055€
65-Autres charges de gestion courante	114 499€	74-Dotations/subventions	195 771€
66-Charges financières		75-Autres produits de gestion courante	10 998,48€
67-Charges exceptionnelles	40 000€	77-Produits exceptionnels	380,19
022-Dépenses imprévues			
Sous-total dépenses de l'exercice	277 204,67€	Sous-total recettes de l'exercice	277 204,67€
042-Opérations d'ordre de transfert		042-Opérations d'ordre de transfert	
002-Résultat de fonctionnement reporté		002-Résultat de fonctionnement reporté	
023-Virement à la section investissement			
Total des dépenses de la section fonctionnement	277 204,67€	Total des recettes de la section fonctionnement	277 204,67€

DECISION MODIFICATIVE N°1-2020			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	DM1	RECETTES	DM1
10-Dotations fonds divers		10-Dotations fonds divers	
16-Emprunts		13-Subventions d'investissement	436 663,36€
20-Immobilisations incorporelles	45 678,16€	16-Emprunts et dettes assimilés	
21-Immobilisations corporelles	42 956,00€	024-Cessions immobilisations	
23-Immobilisations en cours	386 029,20€		
27-Autres immobilisations financières			
Sous total dépenses de l'exercice	436 663,36€	Sous total recettes de l'exercice	436 663,36€
040-Opérations d'ordre de transfert		040-Opérations d'ordre de transfert	
001-Résultat d'investissement reporté		001-Résultat d'investissement reporté	
		021-Virement de la section de fonctionnement	
Total des dépenses de la section investissement	436 663,36€	Total des recettes de la section investissement	436 663,36€

TOTAL DES DEPENSES	713 868,03€	TOTAL DES RECETTES	713 868,03€
---------------------------	--------------------	---------------------------	--------------------

C'est donc un document équilibré qui vous est présenté et je vous invite à délibérer. »

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la création de la communauté de communes des savanes par arrêté n°2154/SG/2D/1B/2010 du 23/11/2010 ;

Vu l'installation du conseil communautaire en date du 15 avril 2014 ;

Vu les statuts de la communauté de communes des savanes révisés en date du 25/03/2019 ;

Vu le décret N°2020-1143 du 16 septembre 2020 mettant fin en Guyane et Mayotte à l'état d'urgence sanitaire déclaré par l'article 4 de la loi du 23 mars 2020, prorogé par l'article 1^{er} de la loi du 11 mai 2020 pris pour ces seuls territoires par l'article 2 de la loi du 9 juillet 2020 susvisées ;

Vu la délibération n° 11-CC/2020CCDS relative au vote du budget primitif pour l'exercice 2020 ;

CONSIDERANT la nécessité de modifier les prévisions et d'ajuster les crédits budgétaires ;

CONSIDERANT la composition transitoire du conseil communautaire fixée au nombre de 35 sièges et représenté par les conseillers des communes de Kourou, Sinnamary et Saint-Elie élus au complet au premier tour et les conseillers de la commune d'Iracoubo actuellement en exercice ;

Vu l'avis favorable du bureau du 22 septembre 2020 ;

ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORT DU PRESIDENT

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité des membres présents,

ARTICLE 1 : DONNE acte à Monsieur le Président de son rapport.

ARTICLE 2 : APPROUVE la décision modificative n°1 des crédits de l'exercice 2020 comme suit :

DECISION MODIFICATIVE N°1-2020			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	DM1	RECETTES	DM1
011-Charges à caractère général	40 164€	013-Atténuation de charges	
012-Charges de personnel	-28 750€	70-Produits des services du domaine et ventes diverses	
014-Atténuation de produits	111 290,87€	73-Impôts et Taxes	70 055€
65-Autres charges de gestion courante	114 499€	74-Dotations/subventions	195 771€
66-Charges financières		75-Autres produits de gestion courante	10 998,48€
67-Charges exceptionnelles	40 000€	77-Produits exceptionnels	380,19
022-Dépenses imprévues			
Sous-total dépenses de l'exercice	277 204,67€	Sous-total recettes de l'exercice	277 204,67€
042-Opérations d'ordre de transfert		042-Opérations d'ordre de transfert	
002-Résultat de fonctionnement reporté		002-Résultat de fonctionnement reporté	
023-Virement à la section investissement			
Total des dépenses de la section fonctionnement	277 204,67€	Total des recettes de la section fonctionnement	277 204,67€

DECISION MODIFICATIVE N°1-2020			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	DM1	RECETTES	DM1
10-Dotations fonds divers		10-Dotations fonds divers	
16-Emprunts		13-Subventions d'investissement	436 663,36€
20-Immobilisations incorporelles	45 678,16€	16-Emprunts et dettes assimilés	
21-Immobilisations corporelles	42 956,00€	024-Cessions immobilisations	
23-Immobilisations en cours	386 029,20€		
27-Autres immobilisations financières			
Sous total dépenses de l'exercice	436 663,36€	Sous total recettes de l'exercice	436 663,36€
040-Opérations d'ordre de transfert		040-Opérations d'ordre de transfert	
001-Résultat d'investissement reporté		001-Résultat d'investissement reporté	
		021-Virement de la section de fonctionnement	
Total des dépenses de la section investissement	436 663,36€	Total des recettes de la section investissement	436 663,36€

TOTAL DES DEPENSES	713 868,03€	TOTAL DES RECETTES	713 868,03€
---------------------------	--------------------	---------------------------	--------------------

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Président à **SIGNER** toutes les pièces administratives, juridiques s'y rapportant.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal Administratif de Cayenne.

VOTE :

Nombre de conseillers en exercice : 35

Quorum : 18

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de procurations : 05

Nombre de votants : 26

Pour : 26 (dont 05 procurations)

Contre : 00

Abstention(s) : 00

Fait et délibéré à Kourou en séance publique, le 1^{er} octobre 2020

Pour extrait et certifié conforme

Le Président,

François RINGUET



De: Tatiana FALGAYRETTES
Envoyé: vendredi 9 octobre 2020 15:29
À: Secrétariat DGS
Objet: TR: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--PREF973-200027548-20201009-22312.xml; 973-200027548-20201001-27_CC_2020_CCDS-DE-1-2_22562.xml

De : actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr <actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr>
Envoyé : vendredi 9 octobre 2020 14:30
À : tedetis109@e-legalite.com; elegalite@gmail.com; Tatiana FALGAYRETTES <Tatiana.FALGAYRETTES@ccds-guyane.fr>
Objet : ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte



Accusé de réception

Acte reçu par: Préfecture de la Guyane
Nature transaction: AR de transmission d'acte
Date d'émission de l'accusé de réception: 2020-10-09(GMT+1)
Nombre de pièces jointes: 2
Nom émetteur: COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SAVANES
N° de SIREN: 200027548
Numéro Acte de la collectivité locale: 27_CC_2020_CCDS
Objet acte: APPROBATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DES CREDITS DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2020
Nature de l'acte: Délibérations
Matière: 7.1.2-Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant Acte: 973-200027548-20201001-27_CC_2020_CCDS-DE